

EHPAD le Mont / USLD  
50, rue Henri Dunant  
23200 AUBUSSON  
Tél : 05.55.83.50.50

EHPAD Saint Jean  
23, rue Saint Jean  
23200 AUBUSSON  
Tél. : 05.55.66.21.91

EHPAD Le Chabanou  
Allée du Chabanou  
23 La Courtine  
Tél. : 05.55.67.77.10



Quelques repères pour constituer le trousseau à adapter selon les habitudes de vie : chapeau, casquette, foulard, tablier, pèlerine...

8 Chemises de nuit ou pyjamas  
1 robe de chambre au moins  
8 maillots de corps ou tee-shirt  
8 robes ou 8 pantalons et pulls  
Plusieurs gilets  
slips  
8 paires de chaussettes  
2 paires de pantoufles  
1 paire de chaussures  
1 veste ou manteau pour l'extérieur

*Si la personne accueillie présente des troubles de la continence, prévoir des articles supplémentaires ou adaptés. e personnel de l'EHPAD vous guidera dans vos choix.*

#### Trousse de Toilette

1 peigne ou brosse  
Nécessaire de rasage  
Eau de Cologne ou parfum  
Brosse à dents et dentifrice  
Boîte à dentiers  
Crème ou lait de toilette  
Savon

**Les trousseaux vestimentaires et de toilette sont à renouveler autant que de besoin par le résident ou son entourage.**

## *Le linge sous toutes ses coutures*



**Recommandations pour le linge et les effets personnels  
Des personnes accueillies  
EHPAD Le Mont  
EHPAD Saint-Jean  
EHPAD Le Chabanou  
USLD**



## Que devez-vous prévoir ?

Votre linge personnel et autres effets de toilette selon vos habitudes de vie, répondant à vos besoins d'autonomie et de santé

Autant de linge que nécessaire car l'entretien de celui-ci au sein de l'établissement comprend un délai de 5 à 6 jours.



Les draps, le linge de toilette, le linge de table sont fournis par l'établissement de même que les couvertures classées M1 non feu.

**☹ Les matières ne supportant pas le séchage en machine ne sont pas entretenues par l'établissement (lainages, thermolactyl)**



## Comment est entretenu le linge ?

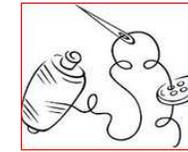
Vous aurez à choisir entre les possibilités suivantes :

- 1 La charge de l'entretien total du linge sera réalisée par l'établissement via un prestataire extérieur.
- 2 Le linge sera entretenu en totalité par l'entourage. Prévoir un sac à linge sale et une fréquence de nettoyage
- 3 Le linge sera partiellement entretenu par l'entourage pour le linge délicat

**Pour éviter les pertes, il vous est demandé d'identifier le linge aux nom et prénom de la personne, même s'il est entretenu par l'entourage**

**En cas de refus, aucune réclamation ne sera recevable.**

**Pour des raisons d'hygiène, le linge présentant des souillures importantes sera envoyé en blanchisserie industrielle.**



## Que se passe-t-il en cas de problème ?

☞ Un inventaire est réalisé à l'arrivée de tout nouvel accueilli. **Veillez signaler tout rajout ou retrait de linge en cours de séjour.**

☞ En cas de perte de linge ou de délai de retour long, prévenez le personnel qui déclenchera une recherche auprès de la lingerie à l'aide du descriptif d'entrée.

☞ Des réparations simples sont réalisées en lingerie : boutons, coutures, etc.

☞ En cas de détérioration accidentelle, le signaler à l'établissement qui traite le problème selon sa nature.

Si le problème n'est pas résolu, une réclamation peut être adressée au Directeur.

## Que se passe-t-il en cas d'hospitalisation et à la sortie ?

Un inventaire est pratiqué lors de la sortie ou d'hospitalisations. Tout vestiaire non réclamé dans un délai de 2 mois est détruit en cas de sortie définitive.